

Genre du véhicule 02) Voiture automobile légère (châssis)	Marque de fabrique F O R D (D)	Type T r a n s i t 130 moteur: 4 A B (2,5)	Fiche d'homologation No CH 0306 19
---	-----------------------------------	--	---------------------------------------

Constructeur	FORD-WERKE AKTIENGESELLSCHAFT, D-5000 Köln 60
Identification	sur la plaquette du constructeur "type VEN..." et "modèle 130" numero du châssis "WFO.XXGV....."
Plaquette du constructeur	à droite, dans l'entrée
Numero du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite sur cornière renforcée, au-dessus du phare
Identification du moteur	"4 A B" devant le No du moteur, à gauche, à l'avant en bas latéralement sur le bloc
Importateur	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) S.A., Kurvenstrasse 35, 8021 Zurich

Châssis	Moteur
Nombre d'essieux/pneus 2 / 6	Marque F O R D Type 4 A B
Suspension ressorts à lames longitudinales; amortisseurs AV+AR	Construction en ligne Temps 4
Direction mécanique à circul.de billes; s.d.assist.hydraulique	Carburant D Position avant
Entrainement sur roues arrière	Refroidissement eau 4
Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.int., assistance par dépression, soupape retardatrice de pression, sur roues AV; AR= régulateur selon charge	Alésage 93,67 Course 90,54
Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière	Cylindrée 2494 CV-impôt 12,70
Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier av. secteur	Puissance en kW 50 DIN à min-1 4000
Ralentisseur =	Couple max.Nm 143 à min-1 2700
Contrôle 2 circuits par contrôle du niveau; lampe-témoin séparée	Déparasitage =
	Silencieux x) 2 = 430x260x140 mm + 360xØ130 mm "84 VB 5K254B2." ou 430x240x130 mm + 360xØ130 mm "84 VB 5K254B1."

Carrosserie/Equipement	caravane §)
Nombre de portes	ind. vitesse km/h
Cantures sécurité avant	AMm(E)+B(E) arrière -
Cale	Rétroviseurs gauche + droite
Antivol verrouillage direction	Essuie-glace 2
Réservoir carburant	1/ 68 litres, tôle d'acier
Avertisseur	MOTORCRAFT TPAR 556/557 ou d'autres modèles homologués

Nombre de places total §) av 2 ou 3 centre sr

Dimensions §)	intérieur	extérieur	
Longueur		5260	Empattement 3000
Largeur		1980	Essieu double av ar
Hauteur		2570/1980	Voie av 1660 -
Porte à faux avant		900	Voie ar 1550 -
Porte à faux arrière		1360	Braquage ø g 11500 d 11400
Garde au sol	à vide -		en charge

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	selon le bulletin de pesage §)		
Répartition charge			
Poids garantis	1250	2020	3000
Pneus	185 SR 14 Reinforced +)		
Ply/bar	- / 3,0	- / 3,0	
Charge	1340	2560	
pour Vmax	170	170	
Jantes	5 1/2 J x 14 acier		

Garantie poids remorquable avec/sans frein	mécanique	
Garantie poids de l'ensemble	m5 = 3500 kg	m6 = 4465 kg
Poids remorquable testé 1A 4,63/5,14/583	= - / 400/500	= - / 500/1000 kg
Charge garantie sur le toit	100 kg	
Vitesse maximale selon le constructeur	109	km/h
testée km/h à min-1		moteur prise de force

Emissions de bruit		Au passage	Mesure à l'arrêt	Remarques	Indications pour le permis de circulation	(Code)
Boîte de vitesses	i-e	dB/A	dB/A min-1			
m5	4,63-5,83	77,0	70,0 3000	aa)	Genre du véhicule	Voiture automobile légère
m6	4,63-5,83	x	70,0 3000	aa)	Marque et type	F O R D Transit 130
					Homologation No CH	0306 19
					Carrosserie	caravane
F	G	H	J	R		
De fumée OCE annexe 3	ECE-24				Places	total §) _____ avant _____ 2 ou 3
b = à min-1	k = 1,36 à 4000 min-1	k = 1,52 à 3560 min-1			Poids à vide	sel. bulletin pesage Carburant D
b = à min-1	k = 1,80 à 3120 min-1	k = 1,43 à 2680 min-1			Charge utile	= _____ Cylindrée 2494
b = à min-1	k = 1,39 à 2240 min-1	k = 0,85 à 1800 min-1			Poids total	3000 CV-impôt 12,70
O	O+P					
S Bacharach = 3,0	Pompe d'injection CAV / BOSCH					

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

- x) Insonorisation : - l'intérieur du capot et la paroi arrière du compartiment-moteur à gauche et à droite;  
- tôle d'absorption sous le moteur;  
- ventilateur Visco, ø 320 mm, 7 pales.
- +) Variante de pneus : 165 R 14 C 6 PR AV = 1300 (3,75) AR = 2460 (3,75) Vmax 120 km/h  
185 R 14 C 6 PR 1550 (3,75) 2920 (3,75) 120 km/h.
- §) Les dimensions, les poids, le nombre de places et de portes ainsi que l'équipement seront établis à l'immatriculation.